

UNE ÉDITION JAPONAISE DES
Principes de la Croix-Rouge

La *Revue internationale* a publié successivement, en 1955 et 1956, les chapitres du livre de M. Jean S. Pictet, *Les Principes de la Croix-Rouge*. Réunis, ils ont paru en volume, sous l'égide du CICR, et des éditions anglaise, allemande et espagnole sont sorties de presse au même moment ¹.

L'écho qu'a suscité cet ouvrage dans les divers pays fut considérable et nombre de publications de Croix-Rouges en ont repris des passages ou publié des chapitres. Dans les journaux également, des articles lui ont été consacrés, qui signalaient son importance et remarquaient qu'une étude comme celle-ci, claire et lucide, nous aide à voir en nous-même pour quelles raisons nous nous devons à notre prochain. M. Siordet, vice-président du CICR, écrivait dans la *Tribune de Genève* : « A une époque où la majorité de ceux qui méditent sur les événements s'adonnent au fatalisme en pensant que les plus nobles efforts individuels ne peuvent rien contre le déchaînement des forces destructives dont les nations disposent ou, au contraire, voient le salut dans l'accumulation d'institutions, de comités et de mouvements nouveaux, ce petit livre est chargé d'enseignements. Tout en donnant le secret des prodigieuses réalisations de la Croix-Rouge dans le passé, il marque, pour les ouvriers de cette œuvre, la droite ligne qui mène à de nouvelles sources de vie et de paix. »

Cet ouvrage, dans lequel l'auteur est parvenu à condenser la grande expérience et la richesse d'information que lui valent

¹ Librairie E. Droz, Genève 1955; Comité international de la Croix-Rouge, Genève 1955.

les fonctions qu'il occupe de directeur des Affaires générales du CICR, continue aujourd'hui son tour du monde. En effet, la Croix-Rouge japonaise avait décidé, il y a quelque temps, de faire traduire cet ouvrage en langue japonaise et c'est M. Inoué, directeur des Affaires étrangères de cette Société, qui avait été chargé d'en établir le texte. C'est chose faite maintenant : l'ouvrage, fort bien édité, sort de presse et les premiers exemplaires viennent d'être reçus à Genève. Nous sommes donc heureux d'annoncer cet événement qui témoigne de l'intérêt que suscite, dans le monde de la Croix-Rouge, une étude qui, vu sa valeur et son actualité, ne saurait laisser le public indifférent.

M. Tadatsugu Shimadzu, président de la Croix-Rouge du Japon, a écrit l'Avant-Propos que voici :

1) *Ce livre est la traduction en langue japonaise du remarquable ouvrage de M. Jean S. Pictet sur les principes de la Croix-Rouge, ouvrage qui a paru également dans une traduction en langue anglaise publiée par le Comité international de la Croix-Rouge à Genève.*

2) *L'auteur n'a pas inventé ni découvert une nouvelle doctrine. Il a seulement analysé et décrit, d'une façon systématique, la doctrine de la Croix-Rouge telle qu'elle est reconnue en général dans le monde actuel. Il n'y a aucun doute que la Croix-Rouge suive une doctrine. Cependant, il n'existe aucun livre, jusqu'à présent, qui traite ce sujet d'une manière aussi méthodique que celui de M. Pictet.*

3) *Ainsi, ce livre n'explique pas la constitution ni l'organisation de la Croix-Rouge. Cependant, l'activité de la Croix-Rouge dans le monde moderne se présente sous de multiples aspects. Chaque jour l'attend une nouvelle tâche. Pour cette raison, il est nécessaire de savoir répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce que la Croix-Rouge ? Dans quelle direction s'achemine-t-elle ? En quoi met-elle sa foi ? Ce livre est extrêmement utile pour comprendre la Croix-Rouge telle qu'elle est dans le monde d'aujourd'hui. C'est pour cette raison que nous l'avons traduit. Je souhaite que tout le monde le lise.*

4) *Quant aux motifs qui ont inspiré l'auteur et le dessein qu'il poursuit, ils sont suffisamment mentionnés dans la préface de l'auteur à l'édition japonaise, dans la préface de M. Max Huber et dans l'introduction que l'auteur lui-même a écrite pour l'édition originale. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de les répéter ici.*

5) *La présente traduction n'est encore qu' provisoire. On ne doit pas penser que ce livre est facile à lire. Il faut le méditer. Et il faut le mettre en pratique.*

A la suite de ce texte, quelques mots qu'a écrits tout exprès M. Pictet — et que nous reproduisons ci-après — sont une introduction à l'ouvrage qui est préfacé d'ailleurs, comme on le sait, par M. Max Huber, président d'honneur du CICR :

Je suis fort honoré que la Croix-Rouge japonaise publie mon ouvrage en langue japonaise. J'en suis aussi particulièrement heureux, car le but de ce petit livre est précisément de faire comprendre que les principes de la Croix-Rouge — qui auraient pu naître en Asie aussi bien qu'en Europe — appartiennent à tous les peuples, et que tous les hommes et les femmes peuvent y souscrire, quels que soient leur race, leur culture, leur idéal politique ou leur philosophie. J'ai écrit que l'avenir de la Croix-Rouge réside dans son universalité et j'ai essayé de montrer que cette universalité est possible. En publiant mon livre au Japon, vous m'assurez déjà que j'avais raison.

De son côté, M. Inoué, en remettant à M. Pictet un exemplaire des *Principes* en langue japonaise, copia sur la page de garde un poème que l'Impératrice Shôken a donné, en 1925, à la Croix-Rouge japonaise. Voici ce poème qui, ajouta M. Inoué, « est devenu notre devise » :

Que tous les pays du monde
deviennent amis et s'entr'aident
pour aller au secours des
malheureux et
qu'on leur apporte
un peu de bonheur !